

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

014
DECRET D/2018/...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2017/055/AN
DU 08 DECEMBRE 2017

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

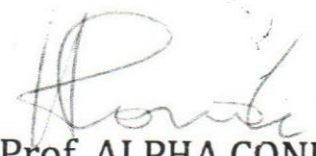
Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2017/055/AN du 08 décembre 2017, portant validation des comptes des comptaables publics de 1958 à 2010.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07. FEV. 2018


Prof. ALPHA CONDE